

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/908

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association « La Cocotte Prod » pour l'organisation de l'événement « Quand les souris dansent », du 7 au 26 mars 2015.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DÉPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAIN (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/908 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION « LA COCOTTE PROD » POUR L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT « QUAND LES SOURIS DANSENT », DU 7 AU 26 MARS 2015.□ (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association «La Cocotte Prod» sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 7^e édition de «Quand les souris dansent», du 7 au 26 mars 2015, sur le plateau de la Croix-Rousse dans le 4^e arrondissement.

L'Association «La Cocotte Prod» a été créée le 29 août 2008 et a pour principal objet la conception et la mise en œuvre de projets culturels et de spectacles vivants.

Le Festival «Quand les souris dansent» a été initié en 2009 à la «Cocotte minute», lieu associatif à la Croix-Rousse et s'est poursuivi depuis avec des spectacles-concerts, soirées cinéma, ateliers débats, exposition, fanfare, ateliers de percussions, concert de musique, ateliers de sensibilisation à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi des soirées jazz / musique du monde.

En 2014, l'édition s'est déroulée du 8 au 28 février 2014 et a proposé une programmation variée : ateliers, exposition, projection de film, concerts de musique du monde / musique actuelle dans différents lieux de la Croix Rousse.

L'Association a constaté une hausse de fréquentation lors de l'édition 2014, soit 1 800 spectateurs environ.

Cette année, le festival aura lieu du 7 au 26 mars 2015 et proposera une programmation variée :

- Le samedi 7 mars : plusieurs événements auront lieu. Une « givebox » : le dépôt ou troc de vêtements et objets sera mis en place pour que les participants prennent part à une initiative citoyenne et solidaire. Un temps de rencontre et de partage sera organisé à la « Cantine des Souris ».

- Le dimanche 8 mars : un concert de jazz (piano - percussions) aura lieu à la salle les « 1001 marches » dans le 4^e arrondissement.

- Le jeudi 12 mars : une pièce de théâtre sur Frida Kahlo aura lieu à la Maison des Passages dans le 4^e arrondissement.

- Le samedi 14 mars : un spectacle bilingue français – langue des signes « la Reine Mère » aura lieu à la salle Paul Garcin dans le 1^{er} arrondissement.

- Le mercredi 18 mars : sera projeté « Woman are heroes » de l'artiste JR au cinéma Saint-Denis dans le 4^e arrondissement, suivi d'un débat ou d'une performance.

- Le vendredi 20 mars : une soirée chanson et musique française est prévue avec « Lenine Renaud » et « Balbino Medellin » à la Salle de la Ficelle dans le 4^e arrondissement.

- Le samedi 21 mars : la musique des Balkans sera à l'honneur avec les groupes «Di Zetche», «le Fil d'Ariane» et «la Bande à Balk». La soirée se déroulera à la salle de la Ficelle.

- Le jeudi 26 mars sont prévus en soirée des chants séfarades et autres chants de la Méditerranée avec Sandra Bessis.

Ce festival s'adresse à tout public et permettra de découvrir de nombreuses animations : ateliers, concerts, pièces de théâtre, expositions...

En 2014, l'Association a intégré le Collectif lyonnais Art, Culture et Handicap. La thématique du handicap et de la différence fait désormais partie de l'identité du festival avec un effort particulier sur l'accessibilité, des actions de sensibilisation, mais aussi une programmation adaptée.

L'Association a souhaité rendre accessible cette programmation au plus grand nombre, les tarifs seront donc adaptés et les événements en plein air gratuits.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- sensibiliser le public à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap ;
 - fédérer les habitants de la Croix-Rousse autour d'un événement musical et festif ;
 - faire découvrir au public lyonnais une programmation artistique, variée et de qualité.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 39 878 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association «Cocotte Prod», je propose de lui allouer une subvention de 2 000 €.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 4^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 € est allouée à l'Association «Cocotte Prod», pour l'organisation de l'événement «Quand les souris dansent», du 7 au 26 mars 2015.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN